



Place de Frasnes, n°1 Tel : 071/858.100
6210 Les Bons Villers Fax : 071/858.142



Les Bons Villers, le 13 février 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Non à l'abattage massif des arbres sur notre belle commune de Les Bons Villers

La commune de Les Bons Villers, représentée par son Collège communal réuni ce mardi, regrette amèrement la décision unilatérale du Service Public de Wallonie d'abattre les arbres le long des routes régionales traversant le territoire des Bons Villers.

Cette décision a été prise sans information, ni consultation de la commune et de nos concitoyens. Les Bons Villersois ont été mis devant le fait accompli!

Les arguments de sécurité avancés par le Service Public de Wallonie ne peuvent expliquer à eux seuls l'abattage massif des arbres le long des voiries régionales.

Cette décision d'abattre les arbres sans distinction aura des impacts importants sur nos paysages et la biodiversité.

La suppression pure et simple de l'écran naturel et acoustique que représentaient ces arbres entre la voirie régionale et les habitations est un non-sens. Ces arbres étaient le poumon vert de la Nationale 5 et la Chaussée de Bruxelles.

La commune de Les Bons Villers étudie toutes les voies possibles pour obtenir une juste réparation de ce préjudice et demande au Service Public de Wallonie de compenser chaque arbre coupé de notre territoire.

Le Collège communal rappelle son attachement à préserver les paysages, les arbres et la biodiversité de notre belle commune rurale.

Le Collège communal de Les Bons Villers.
0472/20.17.56